



Coopérative du Logement Lutry

Case postale

1095 Lutry

Patrick Aeby, Président

Tél. 079 925 59 56

Nathalie Ziegler-Huber, Secrétaire

nathalie.ziegler-huber@cll-lutry.ch

www.cll-lutry.ch

**Aux porteurs de
parts sociales de
la Coopérative du
Logement Lutry**

Lutry, le 27 septembre 2021

Assemblée générale annuelle de la Coopérative du Logement Lutry

Madame, Monsieur,

Au vu de la situation actuelle liée au « COVID_19 » ainsi qu'aux dernières instructions du Conseil Fédéral, il n'est malheureusement pas possible de tenir, comme de coutume, notre assemblée générale. Dès lors, le Conseil d'administration a pris la décision d'organiser cette assemblée par correspondance et uniquement concernant les points habituels. Dès lors, tous les documents seront déposés sur notre site internet.

Au vu de ce qui précède, chaque coopérateur peut voter par correspondance d'ici au 22 octobre 2021 et nous transmettre le formulaire-réponse par mail ou par courrier à l'adresse ci-dessus.

Le dépouillement des bulletins-réponses sera effectué par le Conseil d'administration et la Commission de gestion le 27 octobre 2021. Les décisions seront prises à la majorité absolue des réponses et le procès-verbal sera par la suite publié sur notre site internet et envoyé à ceux qui en feront fait la demande.

L'ordre du jour pour cette assemblée est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 29 novembre 2020

Le procès-verbal est déposé sur notre site internet.

2. Rapport d'activité 2020

L'exercice 2020 a été particulièrement calme en raison de la pandémie « COVID_19 ». Cependant, nous transmettons ci-dessous les informations liées à l'exercice 2020.

Lors du bouclage de l'exercice 2020, la situation des immeubles était la suivante :

- | | |
|-------------------------|---|
| ➤ Les Champs 2-4 | Sortie du contrôle des loyers au 30.04.2020 |
| ➤ Ancienne-Ciblerie 4-6 | Sortie du contrôle des loyers au 31.12.2026 |
| ➤ Mâcheret 108-110 | Marché libre |

Concernant les propositions faites lors de l'assemblée générale du 25 juin 2019, par M. Locca, le Conseil d'administration a pris la décision de reporter la proposition du Conseil d'administration à la prochaine assemblée générale en présentiel de 2022.

Bilan :

Le résultat de l'exercice 2020 s'est élevé à CHF 17'058'353.23, soit en légère diminution de 0.64% par rapport à celui de 2019.

Actif

Le poste « Liquidités » a progressé de CHF 100'072.90 pour atteindre le montant de CHF 1'211'563.78.

Le poste « Autres créances » a diminué de CHF 5'922.91 et concerne le c/gérance Mâcheret de la SCHL.

Passif

Le capital social se monte au 31.12.20 à CHF 2'406'600.00 et a progressé de 4.51%.

Produits d'exploitation immeuble

Le résultat de l'exercice 2020 s'est élevé à CHF 80'220.00, soit une légère augmentation de CHF 3'460.00 par rapport à celui de 2019.

Produits :

Le poste « Loyers » se monte à CHF 930'418.00 en augmentation de CHF 22'408.00 contre une baisse de CHF 9'196.00 pour arriver à CHF 7'549.00 pour les subventions ceci dû à la fin du contrôle des loyers au 30.04.2020 de l'immeuble « Les Champs ».

Charges :

Le poste « charges d'exploitation immeubles » qui se monte à CHF 289'906.97 représente 30,91% des revenus locatifs.

Bénéfice disponible au bilan :

Comme évoqué précédemment, le résultat de l'exercice 2020 s'est élevé à CHF 17'058'353.23, soit en légère diminution de 0.64% par rapport à celui de 2019. et dès lors, le Conseil d'administration propose de maintenir la rémunération des parts sociales à 3.00% ainsi que l'attribution à la réserve légale et la réserve spéciale.

Au vu des comptes 2020 et conjointement à une bonne maîtrise des charges, des excellentes conditions que nous avons obtenues de nos prêteurs et un usage judicieux de nos liquidités, nous pouvons constater la bonne santé financière de la CLL.

3. Rapport de l'organe de révision

Le rapport est déposé sur notre site internet.

4. Rapport de la Commission de gestion

Le rapport est déposé sur notre site internet.

5. Approbation des comptes et proposition de répartition du bénéfice 2020

Au vu du résultat de l'exercice 2020, dont une copie des comptes est déposée sur notre site internet, le Conseil d'administration propose que l'affectation du bénéfice au 31 décembre 2020 soit la suivante :

- Rémunération des parts sociales à 3,0%
- Attribution à la réserve légale CHF 4'011.00
- Attribution à la réserve spéciale CHF 4'011.00
- Intérêts 3% sur les parts sociales CHF 72'198.00
- Total CHF 80'220.00

6. Décharges aux organes responsables

Ce point concerne la décharge à donner au Conseil d'administration, à la Commission de gestion, le Comité de direction ainsi qu'à la fiduciaire Intermandat comme vérificateur des comptes et à la fiduciaire Berney et Associés pour la tenue des comptes.

7. Elections statutaires

Suite aux démissions de Alain Amy, Pierre Bonjour, Christian Moriggi et Darel Cedraschi, le Conseil d'administration vous propose les compositions ci-dessous pour les différents organes de la CLL.

Conseil d'administration :

AEBY Patrick – Président

ROULET Dominique – Vice-Président

GLAUSER Claire

GRIVEL Christophe (en remplacement de Christian Moriggi)

KUONEN Axel (en remplacement de Darel Cedraschi)

MARTI Marie-José

MONOD Charles (représentant de la Municipalité)

MAYOR Yann

ROULET Barbara

SILAURI Alessandra

SUDAN Raymond

WIRTH Marc-Eric (en remplacement de Alain Amy)

Secrétaire hors conseil : ZIEGLER-HUBER Nathalie

Comité de direction :

AEBY Patrick – Président

ROULET Dominique – Vice-Président - responsable informatique et site internet

GRIVEL Christophe – responsable technique

MARTI Marie-José – membre

WIRTH Marc-Eric - membre

GAVIN-HUBER Nathalie – secrétaire

Commission de gestion :

CONNE Jacques-André

DEWARRAT Xavier

DELAUNAY Yorick (en remplacement de Pierre Bonjour)

8. Nomination de l'organe de révision pour les comptes 2021

Le Conseil d'administration propose :

a) « Intermandat » comme vérificateur des comptes

b) « Berney et Associés » pour la tenue des comptes

9. Date de la prochaine assemblée ordinaire

Le 28 juin 2022 à 19h00 à la salle du Conseil communal de Lutry

Les documents susmentionnés sont disponibles sur notre site Internet www.cll-lutry.ch de même que les comptes 2020, afin que vous puissiez les consulter. Si vous n'avez pas Internet, vous pouvez les demander à notre secrétaire à l'adresse ci-dessus.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Patrick Aeby
Président

Nathalie Ziegler-Huber
Secrétaire

BULLETIN-REPONSE / DECISIONS ASSEMBLEE GENERALE 2021

À retourner à :

C.L.L.

Case postale 314

1095 LUTRY

Ou par mail à : nathalie.ziegler-huber@cll-lutry.ch

jusqu'au 22 octobre 2021 au plus tard

Je soussigné(e) :

Nom : _____

Prénom : _____

Date : _____

Signature : _____

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 29 novembre 2020

J'accepte

Je refuse

Abstention

Remarque :

2. Rapport d'activité 2020

Uniquement pour information, il n'y a pas de décision pour ce point. Cependant, il est possible de faire une remarque ci-dessous :

3. Rapport de l'organe de révision

Uniquement pour information, il n'y a pas de décision pour ce point. Cependant, il est possible de faire une remarque ci-dessous :

4. Rapport de la Commission de gestion

Uniquement pour information, il n'y a pas de décision pour ce point. Cependant, il est possible de faire une remarque ci-dessous :

5. Approbation des comptes et proposition de répartition du bénéfice 2020

J'accepte Je refuse Abstention

Remarque :

6. Décharges aux organes responsables

J'accepte Je refuse Abstention

Remarque :

7. Elections statutaires

J'accepte Je refuse Abstention

Remarque :

8. Nomination de l'organe de révision pour les comptes 2021

a) J'accepte Je refuse Abstention

b) J'accepte Je refuse Abstention

Remarque :

9. Date de la prochaine assemblée ordinaire

Uniquement pour information, il n'y a pas de décision pour ce point.